

**37^e FESTIVAL
THÉÂTRAL**
COYE-LA-FORÊT
du 11 mai au 4 juin 2018



COYE-LA-FORÊT

Membre de la communauté de communes de l'aire cantilienne

Le mot du Maire

Chères Coyennes, Chers Coyens,

Bonnes nouvelles !

Maison de santé : les travaux de construction (derrière le Centre culturel) ont débuté et seront terminés en décembre prochain.

Vous pourrez y consulter trois médecins, deux kinés, des infirmières, une psychologue et une orthophoniste.

La supérette va enfin voir le jour ! Les travaux de rénovation des immeubles 44 et 46 Grande rue vont démarrer début juin. Les murs seront livrés en janvier prochain pour une ouverture dans le courant du premier trimestre 2019.

Ce projet, tant attendu par de nombreux Coyens a été soutenu par tous les conseillers municipaux sauf un ! D'ici là, les personnes n'étant pas véhiculées peuvent emprunter la navette mise à disposition une fois par semaine le matin pour aller faire leurs courses de première nécessité.

Habités ou pas du théâtre, pressez-vous pour réserver vos places au 37^{ème} Festival Théâtral de Coye-la-Forêt du 11 mai au 4 juin ; il n'y en aura pas pour tout le monde !

Bien à vous

François Deshayes



Projet non contractuel de la supérette Grande rue

DERNIÈRE MINUTE

ÉCOLES DES BRUYÈRES

Pour la rentrée scolaire 2018-2019, une partie des élèves des écoles des Bruyères sera transférée pendant les travaux, pour une année, dans l'école du Domaine des Trois Châteaux, route de Chaumontel. Afin de répondre aux interrogations des enseignants, parents et assistantes maternelles, une réunion d'information se tiendra le **vendredi 1^{er} juin à 20h30** au Centre culturel.

Ce mois-ci

Samedi 5

Permanence de réception
tenue par les élus
sans rendez-vous
Mairie 11h-12h

Vendredi 25

Café-Conférence
« Bien vieillir »
Centre culturel – 14h30
CCAS

Mardi 8

Commemoration de la
Fête de la Victoire de 1945
Monument aux Morts
11h15
UNC

Vendredi 25

Conseil municipal
21h - Mairie

Du 2 au 10 juin

Fête foraine
Stade

Mercredi 9

Réunion Alzheimer
Hameau des Clubs
9h30-11h30

Sur rendez-vous au
06 07 34 54 45
CCAS – Le Répit

Samedi 2 juin

Soirée dansante
Salle judo/danse – 20h30
Dansons à Coye

Jeudi 10

Marché gourmand
Place de la Mairie
17h-20h

Dimanche 3 juin

Grande Brocante
Rue d'Hérivaux – 8h-18h
Association des Familles

Du 11 mai au 4 juin

37^{ème} Festival Théâtral
Centre culturel

Dimanche 3 juin

Tournoi de doubles
Courts de tennis – 13h30
Tennis Club de
Coye-la-Forêt

Dimanche 13

Concert fête de l'Orgue
Eglise -17h
NOTe

Lundi 14

Consultation d'orientation
d'avocats
sur rendez-vous
Mairie 10h-12h

Dimanche 3 juin

Concert de la Garde
Républicaine
Eglise -16h
Très Riches Heures
de la Thève

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Organisée conjointement par l'UNC Section de Coye-la-Forêt et la Municipalité, la cérémonie de commémoration de la Fête de la Victoire de 1945 se déroulera comme suit : 10h45 : rassemblement Place de la Mairie et départ du cortège pour la Place Blanche 11h15 : cérémonie au Monument aux Morts 11h45 : verre de l'amitié offert par la Municipalité au Centre culturel.

SICGPOV

Les parkings de la gare sont gérés par un syndicat intercommunal composé de neuf communes. En janvier dernier, les tarifs des parkings du SICGPOV (Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion des Parkings d'Orry-la-Ville) ont augmenté fortement. Cette augmentation était nécessaire afin de pouvoir continuer à fournir le même niveau de services aux utilisateurs du parking, tout en gardant un autofinancement nécessaire pour refaire les enrobés. Depuis le début de l'année, le SICGPOV a appris qu'il est assimilé à une société de droit privé et ainsi soumis à une TVA à 20%. Un rappel sur trois ans a été demandé par le fisc. Pour les années à venir, les investissements vont devenir difficiles et une nouvelle augmentation des tarifs pourrait être envisagée. Dans le même temps, des solutions alternatives doivent être recherchées pour pallier au manque de places. Co-voiturage organisé, rézo-pouce, vélo électrique, amélioration des services de bus. Des tarifs attractifs devront être proposés aux abonnés qui opteront pour ces services. Affaires à suivre.

GRANDE BROCANTE DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES

Dimanche 3 juin : 14^{ième} Grande Brocante rue d'Hérivaux, du Carrefour des Bruyères à la rue Blanche et de la rue Blanche à la Grande Rue. De 8h à 18h, plus de 800 mètres d'exposition, réservez votre place.

Pour participer à la brocante, particuliers ou professionnels, c'est simple : procurez-vous le bulletin d'inscription à la mairie ou au Centre culturel. Vous pouvez également en faire la demande par email à : associationdesfamillescoyelaforet@laposte.net ou par téléphone au 06 74 37 80 82.

Le bulletin d'inscription est également disponible et téléchargeable sur le site de la mairie : www.coyelaforet.com.

Les places seront attribuées au fur et à mesure des inscriptions sans choix possible. Chaque participant devra se munir de sa table d'exposition et de ses portants.

Date limite d'inscription le 19 mai :

Prix : 5€ / mètre (minimum 2 mètres) pour les Coyens,

7€ / mètre (minimum 2 mètres) pour les extérieurs,

10€ / mètre (minimum 2 mètres) pour les titulaires d'une licence professionnelle (alimentaire ou non).

Pour éviter la distribution dans les boîtes aux lettres et éviter les frais de timbres une permanence sera tenue le samedi 26 mai de 10h à 12h pour remettre le numéro d'emplacement aux exposants Coyens.

Pour assurer l'accueil des exposants, la circulation et l'organisation de la brocante, notre équipe a besoin de renfort.

Si vous souhaitez nous aider n'hésitez pas à nous contacter.

QUARTIERS EN FÊTE

La fête des voisins des Résidences « Chemin des Loups », « Place des Sports », « Cité Salengro » aura lieu le **samedi 26 à partir de 19h** aux Jardins à la Folie (rue d'Hérivaux, près des courts de tennis). L'apéritif est offert par la Municipalité. Des barbecues et des tables seront disponibles. Tous les Coyens qui le souhaitent peuvent apporter simplement un repas à partager en toute amitié.

FESTIVAL THÉÂTRAL DE COYE-LA-FORÊT

Le 37^{ème} Festival Théâtral de Coye-la-Forêt débutera vendredi 11 à 21h au Centre culturel. Si vous le désirez, vous pouvez consulter le programme complet des représentations, renseignements et réservations sur le site internet : www.festivaltheatraldecoye.com
Tél. : 03 44 58 52 39.

Les organisateurs vous informent que chaque soir avant le spectacle (sauf le dimanche) jusqu'au samedi 26 inclus, une petite restauration-bar vous sera proposée à partir de 20h sur le parvis du Centre culturel, par les associations coyennes ou par des professionnels locaux. N'hésitez pas à venir en profiter, la plupart du temps dans l'ambiance musicale et parfois dansante offerte par les ensembles de la région.

POINT INFO

LES ESCAPADES DU MINIBUS

Jedi 3 : 9h30-11h, Lamorlaye

Mercredi 16 : 9h-11h, Fosses

Jedi 17 : Le Touquet, départ 7h30, retour dans la soirée

Mercredi 23 : 9h-11h, Fosses

Jedi 24 : Le Touquet, départ 7h30, retour dans la soirée

Jedi 31 : 10h-17h, Saint-Maximin

Minibus ouvert à tous, inscriptions obligatoires au 03 44 58 45 46



MINIBUS - MINICOURSES

Comme le mois dernier, pour pallier à la fermeture de l'épicerie Dadi, le CCAS vous propose un transport au Lidl de Lamorlaye un jour par semaine au mois de mai, départ à 9h30 du Rond-point des Bruyères et retour vers 11h : lundi 7, mardis 15, 22 et 29 de 9h30 à fin de matinée.

COURS DE YOGA

Hatha, Vinyasa, Yin, pré et post-natal, yoga enfants. Coaching bien-être, forme, nutrition, accompagnement femmes enceintes et coaching parental Charlotte Nansot Coaching, Coach certifiée.

**Infos et rendez-vous : 06 98 41 22 80
charlottenansot@gmail.com
www.charlottenansot.coach**

JOUER LE JEU !

L'importance du jeu, le choix des jouets, l'aménagement des espaces de jeu, le rôle et la place de l'adulte en tant que partenaire de jeu... Jean EPSTEIN, psychosociologue spécialiste de la petite enfance, répondra à toutes ces questions importantes pour le développement de l'enfant, le **jeudi 17 à 19h30** à la salle de la ferme à Gouvieux (24 rue de la mairie).

Les places étant limitées nous vous invitons à contacter le Relais d'assistantes maternelles et des parents par téléphone : 03 44 60 93 38 ou par mail : maisonduram@cccac.fr

Vie associative



DANSONS À COYE

L'association organise une grande soirée dansante, danses à deux, danses en lignes, disco, ouverte à tous, à la salle de judo/danse le **samedi 2 juin à 20h30**.

Venez nombreux, ambiance assurée.

Réservation conseillée au 03 44 58 85 45 ou contact@dansonsacoye.com

NOTE



L'association NOTE a le plaisir de vous inviter au concert « **Orgue et Hautbois** » à l'église de Coye-la-Forêt le **dimanche 13 à 17h**.

Au programme, des œuvres de Bach, Krebs, Marcello et Rheinberger seront interprétées par deux supersolistes : **Philippe Brandeis**, titulaire du Grand Orgue Cavaillé-Coll du Sacré-Cœur de Montmartre et titulaire du Grand Orgue de la cathédrale Saint-Louis des Invalides à Paris et **Jean-Marie Poupelin**, professeur de hautbois au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, régulièrement invité par divers orchestres parisiens : l'Orchestre de Paris, Orchestre Philharmonique de Radio-France, Opéra de Paris et Orchestre National de France.

LA SYLVE

Mardi 15 : Participation de la Sylve, lors du Festival Théâtral de Coye-la-Forêt : petite restauration de 19 h à 21 h avant la séance de théâtre.

Samedi 26 : découverte et entretien du sentier botanique de 10h à 12h. Rendez-vous Place du Sauter, à l'entrée du sentier sur la route des Etangs de Commelles.

LA CLAIRIÈRE DES SOURCES

Du lundi 30 avril au vendredi 4 mai : formation CCP2 (Cours certifiés de Permaculture) animée par Sacha Guégan.

Les 5 et 6 : deuxième week-end d'un cycle de quatre stages de jardinage en permaculture, animé par Sacha Guégan.

Dimanche 13 : osez cuisiner la nature avec Cécile Saint-Béat, sortie en forêt à la découverte des plantes sauvages et comestibles.

Mercredi 16 : petite restauration pour le Festival Théâtral de 19h30 à 21h devant le Centre culturel.

Les 23 et 24 : formation civique et citoyenne réservée aux volontaires nationaux engagés dans le service civique.

Ateliers et formation sur inscription par téléphone au 06 22 42 32 78 ou par mail : contact@laclairieredessources.org.

Pour toutes les manifestations extérieures, n'hésitez pas à consulter notre site : www.laclairieredessources.org

VESTIAIRE DE SOFIE

Il se modernise : comme vous le savez probablement, le Vestiaire de Sofie déménage courant mai, avec regret, mais pour mieux : fini le déballage anarchique, vive l'ordre et la beauté. Et des prix toujours très doux...

La nouvelle adresse du Vestiaire : Chemin de Montgresin, première rue à droite sur la route des Étangs de Commelles.

Nous vous tiendrons au courant de la date d'ouverture et de la date d'inauguration. Bien entendu, l'équipe des bénévoles reste à votre disposition avec sa gentillesse habituelle.

Restez fidèles.

COYE ÉCOLES

Samedi 26 : l'association des parents d'élèves Coye écoles renouvelle son Carnaval du Printemps. Nous vous invitons à nous rejoindre à 15h sur la Place de la Mairie pour suivre notre déambulation festive au travers de la ville jusqu'aux écoles des Bruyères, où un goûter sera offert aux enfants.

Venez nombreux, petits et grands, faire votre cinéma !

LES TRÈS RICHES HEURES DE LA THÈVE

Voici déjà « le joli mois de mai », comme disait la chanson... À l'École de Musique, mai rime aussi avec travail et application. En effet, comme annoncé dans le précédent bulletin, vous aurez l'occasion de venir écouter et encourager nos élèves lors des évaluations publiques de fin d'année, aux dates suivantes : Harpe et Guitare : mardi 15 à 17h ; Violon et Violoncelle : mardi 22 à 17h ; Piano : mercredi 23 à 14h ; Cor et Trompette : samedi 26 à 10h ; Flûte, Basson et Clarinette : mardi 28 à 17h.

Le mois suivant sera très chargé, nous vous proposerons beaucoup d'événements, à commencer par celui, exceptionnel, du dimanche 3 juin à 16h à l'église. L'Orchestre à Cordes de la Garde Républicaine interprétera des œuvres de Vivaldi, Mendelssohn, Debussy, Britten... En solistes : Annabelle Jarre (Harpe) et Jean-François Duquesnoy (Basson), deux de nos professeurs.

Une fin d'année en apothéose donc, rendue possible par votre soutien et votre confiance. Merci et à bientôt aux concerts !

POINT INFO



CAFÉ-CONFÉRENCE

« **Cultiver son capital santé après 60 ans. Pourquoi ? Comment ?** »

Notre espérance de vie augmente régulièrement de 2 ans par décennie. Mais notre espérance de vie en bonne santé stagne. Pourquoi ? Parce que la médecine, en constant progrès, nous permet de vivre longtemps ! Mais les soins médicaux ne peuvent pas nous fournir les moyens suffisants pour profiter pleinement de ces années gagnées. La clé ? Entretien son capital santé, tout particulièrement après 60 ans ! En s'appuyant sur les résultats des dernières recherches scientifiques, Laure Combourieu, kinésithérapeute et docteur en sciences, répondra à des questions clés, parmi lesquelles :

- Quelles sont les différences entre «état de santé» et «capital santé» ?
- Comment savoir le niveau de mon capital santé ?
- Quels avantages me procure un capital santé suffisamment élevé ?
- Quel rôle jouent les professionnels de santé dans la préservation de mon capital santé ?
- Que puis-je faire, concrètement et simplement, pour entretenir mon capital santé ?

Cette conférence se conclura par la présentation d'une solution innovante pour entretenir précisément et concrètement son capital santé : le programme Yealth.

La CARSAT Nord-Picardie, le Conseil Départemental de l'Oise et la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Oise

financent 90% de ce programme pour 1000 Oisiens.

Infos pratiques

- Conférence gratuite, vendredi 25 à 14h30 au Centre culturel
- Inscription sur www.yealth.io/oise/conferences ou au 01 80 88 90 26

DÉCLARATION DE REVENUS

Voici les dates clés pour votre déclaration 2018 d'impôts sur le revenu 2017 : **jeudi 17 mai** à minuit : date limite de dépôt de déclaration version papier, **mardi 5 juin** à minuit : date limite de dépôt de déclaration de revenus par Internet pour le département de l'Oise : <http://impots.gouv.fr>



CONVIVIALITÉ

Dès à présent, nous enregistrons les inscriptions pour la sortie d'été du **samedi 28 juillet**. Cette sortie sera scindée en 2 parties :

- au Touquet : temps libre jusqu'à 16h et visite privée à la Manufacture du Touquet et dégustation
- en fin d'après-midi et soirée à Montreuil-sur-Mer : temps libre, dîner en groupe, sons et lumières *Les Misérables*

Tarifs :

- 60€ pour les adultes adhérents à Convivialité
- 63€ pour les adultes adhérents à une association
- 67€ pour les adultes non adhérents à une association
- 40€ pour les enfants de - de 12 ans

Si vous êtes intéressés par cette sortie : Dominique Pellet 03 44 58 71 98 ou 06 09 78 56 99 ou www.convivialitecoyelaforet.fr

TENNIS CLUB DE COYE-LA-FORÊT

Organise un tournoi de doubles le dimanche 3 juin après-midi.

Ce tournoi est ouvert aux adhérents du club et aux Coyennes et Coyens licenciés ou non.

Modalités du tournoi :

- inscriptions ouvertes le 3 juin de 13h30 à 14h (pré-inscriptions ouvertes sur Internet 7j avant)
- début des rencontres à 14h
- tournoi mixte et ouvert aux jeunes de + de 14 ans
- 40 équipes maxi
- organisation de 2 poules selon les niveaux (niveau débutant / niveau confirmé)
- matchs de poules sous la forme d'un tie-break de 10 points

Contacts :

Christophe GARES - Tél. 06 84 14 78 72 - cgares60@gmail.com

Jean-François MORPAIN

Tél. : 03 44 58 68 16 / 06 79 10 72 55 - tennisclub.coyelaforet@orange.fr

www.club.fft.fr/tc.coye-la-foret

LES GAZELLES DE COYE

Vous aimez et vous ont à nouveau concocté une belle soirée le **samedi 16 juin**, à partir de 16h.

Repas et animation : 25 €/pers, 15 € pour les enfants de 6 à 12 ans et gratuit pour les moins de 6 ans. Réservation conseillée au 06 26 57 46 55 ou mail : gazellesdecoye@gmail.com.

EXPRESSION DES GROUPES D'ÉLUS MUNICIPAUX

Groupe Pour Coye Demain

Chers Coyens, chers amis,

Stationnement rues étroites : J'ai beaucoup hésité avant de vous parler de ce sujet, sensible «touchy» dirait-on en anglais. Mes propos vont certainement cliver mais aurons le mérite de faire un état des lieux. Comme bon nombre d'entre vous, je ne dispose pas de garage et par conséquent j'utilise la voie publique pour me stationner dans notre ville. C'est là que l'on rentre dans un surréalisme. Il y a des Coyens qui s'arrogent des règles, pour convenance personnelle. Entre ceux qui n'acceptent pas que l'on se stationne devant leur clôture, ceux qui décrètent qu'une impasse est devenue

une voie privée, ceux qui font un scandale parce qu'ils confondent le stationnement devant leurs «bateaux» et en face. Pour rappel il est interdit de se stationner sur un bateau même si on est occupant ou propriétaire des lieux. Ceux qui occupent 2 places de stationnement, pour faciliter l'usage d'un des leurs, ceux qui disposent d'un parking mais ils ne l'utilisent pas. Tous ces sujets et d'autres, font débat particulièrement dans les rues étroites. Dans la Loi française et en particulier dans le code de la route : tout ce qui n'est pas interdit est autorisé. Qu'on se le dise !

En conséquence, je demande officiellement au travers de ces lignes, conformément au règlement,

que la question suivante soit inscrite au prochain Conseil municipal : **Peut-on étudier l'alternance du stationnement mensuel, dans les rues étroites de Coye-la-Forêt ?**

Dans l'intérêt général, on peut comprendre, que ce ne soit pas toujours les mêmes riverains, des rues étroites, qui soient pénalisés, pour sortir leurs voitures. De plus, cela faciliterait grandement le nettoyage des caniveaux. On pourrait imaginer qu'une phase expérimentale soit observée.

Bien à vous.

Guy Decamps guydec@free.fr

Groupe des élus Ensemble pour Coye-la-Forêt 2018, ANNÉE DE TOUS LES CHANTIERS

Maison médicale, groupe scolaire des Bruyères et supérette.

Ces 3 projets vont très rapidement démarrer et nous ne nous attarderons que sur celui de la supérette pour affirmer notre soutien total à ce dernier, qui était notre priorité.

Espoir que les nouvelles décisions prises en débat d'orientation budgétaire permettront son aboutissement. Vœu pour que le montage financier permette la mise à disposition d'un local qui permettra à un exploitant de s'installer et de faire face aux nouveaux enjeux de la distribution qui ont des effets majeurs sur

l'activité commerciale des petites villes et villages.

On ne peut à la fois crier au désastre attendu et dire qu'il faut trouver une solution sans proposer d'alternative...

En dehors de ces projets structurants la séance consacrée au budget 2018 a été l'occasion de voter non pas l'enveloppe attribuée au monde associatif local mais sa ventilation. Pour la 1^{ère} fois depuis 3 ans, la sacrosainte diminution liée aux restrictions budgétaires n'a pas été appliquée et nous nous en réjouissons, comme de la démarche initiée pour objectiver les critères d'attribution des subventions. Nous pensons cependant que le soutien de certaines associations n'est pas suffisant et qu'une augmentation pourrait être envisagée.

Sujet que nous n'avons pas encore évoqué ici : la hausse considérable du coût de l'abonnement au parking de la gare. Les explications fournies en réponse aux différentes critiques présentées au syndicat ne nous la font pas accepter.

Sujet à suivre suite aux nouvelles règles d'assujettissement à la TVA...

Dernier sujet qui va faire couler de l'encre et causer : la refonte possible de notre intercommunalité avec le spectre des logements sociaux mis en avant par le maire de Gouvieux.

Amicalement,

Vos élus : Alain Mariage, Isabelle Domenech et Claude Lebret

ÉVÉNEMENTS DE LA VIE

Naissances

Alexandre LEGOUAIS - Lars MEIJER - Artur BLONDEL

Mariage

Nicolas WOODMAN et Margot DARIDAN

Décès

Irène COUSIN

EN CAS D'URGENCE

Composer le 15

Editeur : Mairie - Place de la Mairie 60580 Coye-la-Forêt

Directeur de la publication : N. Lambret

Imprimeur : SB Graphic

38, rue Gay Lussac - 77290 Mitry-Mory

Dépôt légal à parution

Ce périodique est rédigé avec le concours de la Commission municipale Communication : F. Deshayes, N. Lambret, S. Faupoint, I. Glevarec, B. Varon, P. Fontaine, P. Virgitti, G. Decamps, C. Lebret.